

dépense, et c'est peut-être la raison qui le porte à déployer un si grand faste à Washington.

(L'amendement de l'honorable M. Guthrie n'est pas adopté: vote, 54 voix contre 90.)

Divers.—Traitements et dépenses de l'agence de Paris, \$45,000.

M. ROSS (Kingston): A quelles fins est destiné ce crédit?

Le très hon. MACKENZIE KING: A faire face aux dépenses de l'agence à Paris, qui existe depuis nombre d'années. L'augmentation s'explique en partie du fait qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un autre immeuble et de certaines améliorations qu'il faut lui faire subir.

M. ROSS (Kingston): Où est logée cette agence; est-ce dans un édifice pris à bail?

Le très hon. MACKENZIE KING: Sur le boulevard des Capucines. L'immeuble est loué.

M. ROSS (Kingston): Depuis combien de temps occupons-nous cet immeuble à bail?

Le très hon. MACKENZIE KING: Depuis une quinzaine d'années environ.

M. ROSS (Kingston): Puis-je savoir de quelle façon nous utilisons l'hôtel Scribe?

Le très hon. MACKENZIE KING: Si j'ai bien compris, les Chemins de fer nationaux ont leur bureau dans l'édifice, qui n'est plus la propriété du gouvernement canadien. La compagnie du National-Canadien apparemment a commis une erreur en vendant l'immeuble; il eût été préférable de la garder.

L'hon. M. GUTHRIE: L'hôtel Scribe occupe encore une partie de l'immeuble?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui.

M. ROSS (Kingston): Vous avez commis deux erreurs, c'est-à-dire l'achat et la vente de cet immeuble.

(Le crédit est adopté.)

Pour payer les frais de représentation à Genève, \$12,000.

L'hon. M. GUTHRIE: Il s'agit de la Société des Nations, n'est-ce pas?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui.

(Le crédit est adopté.)

Subvention à l'Union interparlementaire pour la paix, \$200.

M. CHURCH: De quoi s'agit-il? Je ne vois pas ce que le Canada a à gagner là dedans.

M. WOODSWORTH: Je voudrais savoir ce que signifie cette Union Interparlementaire?

[L'hon. M. Edwards.]

L'hon. M. GUTHRIE: C'est un crédit de \$200.

M. WOODSWORTH: Pourquoi ne pas le supprimer?

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est une organisation internationale à laquelle plusieurs pays contribuent. Une contribution de \$200 de la part du Canada pour une association qui a la paix pour objet ne devrait pas être critiquée.

M. WOODSWORTH: Justement, le Canada contribue \$200 à la cause de la paix. C'est ce que prétend le premier ministre. Pour moi, c'est absurde. Voici une vieille association qui est supplantée par la Société des Nations et nous continuons simplement à lui donner quelques dollars. S'il s'agissait de plusieurs centaines de milliers de dollars pour la cause de la paix, j'approuverais le crédit, mais, dans l'occurrence, il ne s'agit que d'une petite somme à verser à une organisation presque désuète.

(Le crédit est adopté.)

Département du Travail.—Loi des rentes viagères, \$20,000.

L'hon. M. GUTHRIE: Il y a là une augmentation de \$15,000. Quelle est la raison?

L'hon. M. HEENAN: Le crédit est le même que l'an dernier. On a voté \$5,000 dans le budget principal et \$15,000 dans le budget supplémentaire.

L'hon. M. GUTHRIE: L'article indique ici une augmentation de \$15,000.

L'hon. M. HEENAN: Dans le budget principal.

M. WOODSWORTH: Quelles dispositions prend-on pour populariser ce service?

L'hon. M. HEENAN: Le crédit que l'on demande est justement pour cela. Nous avons inauguré une propagande dans ce but le mois dernier et nous avons besoin de deux sténographes pour répondre aux demandes qu'on nous adresse. Ces demandes se sont élevées à 4,000 le mois dernier.

L'hon. M. BENNETT: La réclame est faite dans les journaux favorables au Gouvernement. C'est le principal.

M. WOODSWORTH: Fait-on de la réclame dans les bureaux de poste?

L'hon. M. HEENAN: Ceci s'applique à la réclame dans les journaux.

M. CHAPLIN: Quel a été le résultat?